



ÉRYTHRÉE

- La croissance a chuté à 1.1 % en 2013 (estimation) contre 7 % l'année précédente, et elle ne devrait pas dépasser 1.9 % en 2014, en raison de la contraction des activités économiques dans plusieurs secteurs à l'exception du secteur minier.
- De nouveaux investissements ont permis une amélioration des secteurs de l'éducation et de la santé, mais l'économie du pays reste confrontée à d'importants défis, notamment celui de créer un environnement favorable aux affaires.
- L'Érythrée est peu intégrée dans les chaînes de valeur mondiales, mais les secteurs minier et agroalimentaire offrent un réel potentiel d'internationalisation de la production et des échanges.

Vue d'ensemble

L'Érythrée a été confrontée à des défis considérables au fil des ans, notamment à des conditions climatiques difficiles. Ces difficultés ont été aggravées par des politiques économiques restrictives, l'isolement politique du pays, un recul significatif des envois de fonds des Érythréens expatriés et une pénurie de devises. Reflétant ces facteurs, la croissance du PIB réel a nettement chuté en 2013, tombant à 1.1 % (estimation) contre 7 % l'année précédente, et elle ne devrait augmenter que marginalement à 1.9 % en 2014. Cette croissance sera largement tirée par la production de cuivre dans la mine de Bisha ; par l'entrée en exploitation de la mine d'or de Zara ; et par les activités d'exploration et les investissements dans le secteur minier. À moyen terme, de nouvelles perspectives se profilent dans le secteur pétrolier, la pêche et le tourisme.

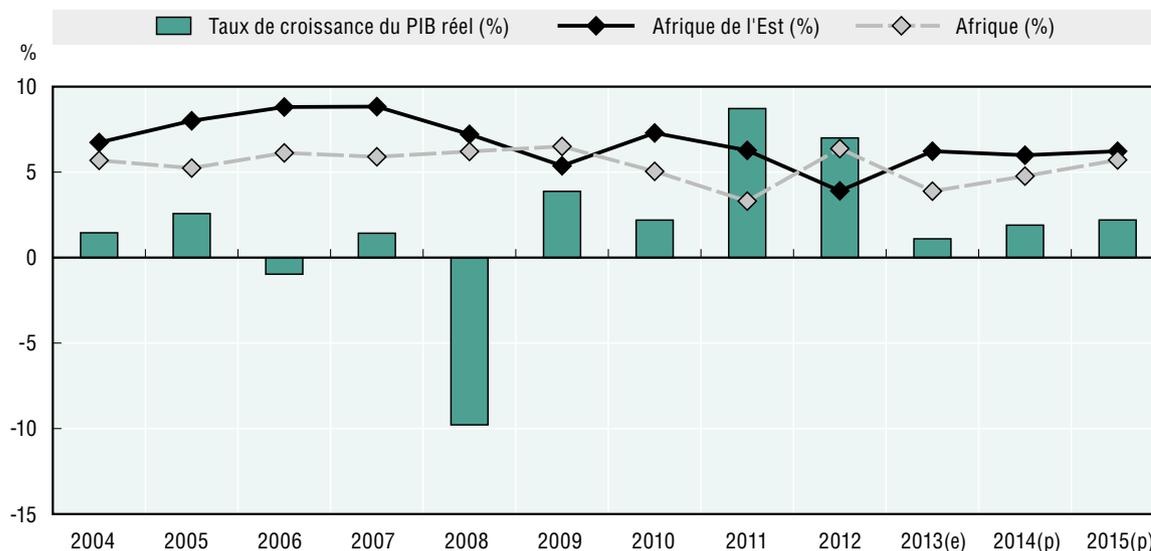
Le déficit budgétaire est demeuré élevé en 2013 – il est estimé à 10.3 % du PIB, même si celui-ci s'améliore par rapport à 15.5 % en 2010. D'ici 2015, le déficit fiscal devrait légèrement se résorber grâce à la hausse des recettes dans le secteur minier.

Les exportations devraient augmenter à moyen terme grâce au démarrage de la production de cuivre et d'or dans les trois mines. Cette augmentation pourrait néanmoins être amoindrie par une hausse parallèle des importations, les investissements miniers stimulant la demande de biens d'équipement importés. Les envois de fonds de la diaspora érythréenne ont notablement diminué, reflétant l'impact des sanctions de 2011 du Conseil de sécurité des Nations Unies, interdisant aux États membres de faciliter le transfert d'un impôt de 2 % sur leurs revenus réclamé aux expatriés de la diaspora. Prenant ces facteurs en considération, le solde des comptes courants devrait se dégrader, passant de 0.3 % du PIB en 2013 (estimation) à -0.3 % en 2014.

L'Érythrée a un potentiel de croissance considérable dans la production agricole et l'agro-industrie, l'élevage, la pêche et la transformation du poisson, le secteur minier ainsi que dans le développement des petites et moyennes entreprises (PME), le tourisme et les infrastructures et services d'hébergement correspondant. Les efforts se concentrent actuellement sur le développement du tourisme dans les environs de Massawa, un port de la mer Rouge, et sur les minerais d'exportation. Un site est déjà en exploitation, et deux autres sur le point d'entrer en activité. Des sondages géologiques ont par ailleurs confirmé l'existence de réserves de pétrole et de gaz naturel en quantités commerciales.

Divers facteurs influenceront les perspectives économiques à moyen terme de l'Érythrée : i) l'insécurité régionale, liée notamment au contentieux en cours entre l'Érythrée et l'Éthiopie ; ii) la mise en application des sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies ; iii) la confirmation récente que le pays participera au Programme de résistance à la sécheresse et de promotion de moyens d'existence durables (DRSLP) de la BafD ; iv) la découverte récente sur son territoire de gisements minéraux prometteurs et les importants investissements étrangers nécessaires à leur mise en exploitation ; et v) l'essor des relations commerciales du pays avec la Russie, le Royaume-Uni, la Chine, l'Inde et l'Afrique du Sud.

Figure 1. Taux de croissance du PIB réel



Source : BAfD, Département Statistique PEA. Estimations (e) ; prévisions (p).

Tableau 1. Indicateurs macroéconomiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	7.0	1.1	1.9	2.2
Taux de croissance du PIB réel par habitant	3.7	-2.1	-1.3	-0.9
Inflation	12.3	12.3	12.3	12.3
Solde budgétaire (% PIB)	-10.3	-10.3	-10.7	-9.4
Compte courant (% PIB)	2.3	0.3	-0.3	-1.5

Source: FMI.

Développements récents et perspectives

La croissance économique de l'Érythrée est irrégulière. Peu après la déclaration officielle de son indépendance en 1993, le pays a connu une croissance économique soutenue de 7 % en moyenne annuelle. Les tendances récentes révèlent un très préoccupant ralentissement, le rythme de la croissance passant de 8.7 % en 2011 à 7.0 % en 2012 puis chutant à 1.1 % en 2013 (estimation). Ce ralentissement s'explique en grande partie par des récoltes particulièrement mauvaises, et à des pénuries de devises qui ont limité les importations de biens intermédiaires. Les investissements étrangers, négligeables hors secteur minier, et la faiblesse de l'aide au développement en raison de la volonté d'autosuffisance et de l'isolement politique du pays, ont sérieusement limité ses performances économiques. La performance de la croissance ne devrait toutefois pas être affectée par le dernier train de sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui imposent aux États-membres de s'assurer que leurs entreprises impliquées dans le secteur minier érythréen exercent le devoir de diligence raisonnable. Bien que l'économie du pays repose sur l'agriculture – environ 70 % de la population en dépend pour ses revenus et son emploi –, la contribution de ce secteur au PIB est peu importante et va diminuant. Ce recul tient aux difficultés que génèrent les sécheresses à répétition dans la Corne de l'Afrique, l'archaïsme des techniques agricoles pratiquées, et les conflits non résolus du pays avec ses voisins – Somalie, Éthiopie et Djibouti (tableau 2). Les perspectives de croissance pourraient considérablement s'embellir à condition d'engager sans attendre des réformes structurelles élargissant l'éventail des activités, ouvrant l'économie au secteur privé, et exploitant les ressources naturelles de façon créative.



Ces dernières années, le gouvernement a activement incité les investisseurs nationaux et étrangers à accroître leurs investissements, en particulier dans le secteur minier. Une étude de faisabilité du « projet d'Asmara » – exploitation des quatre gisements de cuivre, d'or et de zinc (Emba Derho, Adi Nefas, Gupo et Debarwa) et traitement du minerai à proximité d'Emba Derho – a établi que le projet était économiquement robuste. Mais le secteur minier étant par définition à forte intensité capitalistique et sans lien étroit avec les autres secteurs de l'économie, il a peu d'impact sur la création d'emplois. Pour rendre sa croissance plus inclusive et accroître la solidité de ses perspectives économiques à moyen terme, l'Érythrée se doit donc d'élaborer des politiques et des stratégies susceptibles de tirer le meilleur profit de ses ressources minérales et des recettes qu'elles génèrent, et de favoriser l'ajout de valeur à ses produits miniers.

Tableau 2. PIB par secteur (en pourcentage du PIB)

	2008	2012
Agriculture, chasse, foresterie et pêche	17.4	16.9
dont pêche		
Mines		
dont pétrole		
Manufactures	6.8	5.9
Electricité, gaz et eau	2	1.7
Construction	18.1	15.5
Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants	18.1	19.4
dont hôtels et restaurants		
Transports, entreposage et communications	11.6	12.4
Finance, immobilier et services aux entreprises		
Services des administrations publiques	26.1	28.1
Autres services	17.4	16.9
Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs	100	100

Source : Division des statistiques des Nations Unies.

Le développement des infrastructures en vue d'encourager les investissements du secteur privé reste la priorité des autorités. Les ports de Massawa et Assab ont été effectivement modernisés. Le pays est également en train d'étendre son réseau routier, en particulier dans les sites miniers et dans la zone franche, et de développer le secteur immobilier d'Asmara. Les effets attendus sont les suivants : diversification de l'économie, emploi des jeunes, et croissance consolidée par une plus large assise. Sa situation géostratégique pourrait d'ailleurs faire de l'Érythrée un pont entre le Moyen-Orient et les pays d'Afrique orientale et centrale.

Sur le plan politique, l'Érythrée reste isolée dans la région en raison de son implication présumée dans des activités menaçant la paix, la sécurité et la stabilité de ses voisins. Le deuxième train de sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies ajoute aux difficultés auxquelles l'économie du pays est confrontée, mais il ne devrait pas affecter significativement le secteur minier. Le Conseil de sécurité, préoccupé par le risque que les recettes de ce secteur financent des manœuvres de déstabilisation dans la Corne de l'Afrique, a engagé l'Érythrée à faire montre de transparence dans ses finances publiques, notamment en coopérant avec son Groupe de contrôle sur la Somalie et l'Érythrée, afin d'établir que les recettes minières ne sont pas utilisées en violation des résolutions onusiennes.

La perception d'une taxe de 2 % sur les revenus des Érythréens de la diaspora prélevée par leurs consulats a été interdite par le Conseil de sécurité, qui la considère illicite. La décision de l'Érythrée de réintégrer l'Igad et la confirmation de sa participation au DRSLP sont des initiatives positives, bénéficiaires à tous les pays de la région.



Politique macroéconomique

Politique budgétaire

Toute évaluation de la politique budgétaire de l'Érythrée est sérieusement limitée par le manque de transparence et d'informations de base sur les opérations et la gestion budgétaires, y compris, évidemment, le budget lui-même. Selon les estimations provenant de diverses sources, dont le FMI, le déficit budgétaire global (dons compris) est en voie d'amélioration. Il est estimé à 10.3 % du PIB en 2013, contre 13.2 % en 2011. Cette contraction traduit une amélioration du recouvrement de l'impôt, une réduction des dépenses de protection sociale, et une baisse de l'investissement public (tableau 3). Les autorités assurent que l'équilibre budgétaire continuera de s'améliorer grâce aux recettes de la mine de Bisha.

Cependant, les déficits budgétaires doivent être mieux maîtrisés. Les autorités ont resserré le budget depuis plusieurs années en réduisant les dépenses et en donnant la priorité aux investissements, en particulier dans le budget de développement. Elles ont réalisé des efforts notables pour rationaliser les dépenses, notamment en réduisant les dépenses de défense nationale et en se concentrant de plus en plus sur l'amélioration de la sécurité alimentaire, le développement du capital humain et les investissements dans les infrastructures. Les dépenses totales et prêts nets ont représenté 28.6 % du PIB en 2013 (estimation), contre 56.5 % en 2005. La prévision 2014 est de 29.5 %, mais les dépenses pourraient être dopées par une augmentation des recettes du secteur minier.

Les recettes totales, recettes fiscales et non fiscales (dons compris), ont chuté, passant de 32.3 % du PIB en 2005 à 18.4 % en 2013 (estimation). Le recul des recettes globales au cours de la période 2005-10 est en grande partie attribuable à une diminution des dons et à la contraction des activités économiques. Les recettes fiscales devraient augmenter en 2014, pour représenter 11.2 % du PIB contre 10.7 % en 2013. Le gouvernement est optimiste quant à l'impact des investissements dans le secteur minier, car ils offrent de nouvelles opportunités de générer des recettes. Il faudrait toutefois investir les recettes budgétaires dans les secteurs considérés comme ayant le plus d'impact sur les conditions de vie de la population et l'économie dans son ensemble.

Les envois de fonds des Érythréens expatriés et les apports financiers de la « taxe diaspora » – un impôt de 2 % sur leurs revenus à l'étranger – constituaient une source de revenus importante, avant de chuter à moins de 10 % du PIB en 2012, quand les pays d'accueil ont commencé à appliquer les sanctions décidées en 2011 par les Nations Unies et à examiner de près les méthodes de recouvrement de cette taxe. La diminution des apports financiers a également été causée par la suspension des importations de biens de consommation, les autorités estimant que c'était un mauvais emploi de devises étrangères essentielles pour des importations critiques. Il convient de noter que le gouvernement exerce un contrôle direct sur les importations de biens tels les carburants, les aliments, les matériaux de construction, etc.

Tableau 3. Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	2005	2010	2011	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Recettes totales (avec dons)	35.3	20.8	18.4	18.4	18.4	18.7	18.8
Recettes fiscales	14.9	8.7	8.3	10.2	10.7	11.2	11.7
Dons	9.3	6.9	4.5	1.9	1.2	1.0	0.9
Dépenses totales (et prêts nets) (a)	56.5	36.3	31.6	28.6	28.6	29.5	28.2
Dépenses courantes	40.3	25.4	23.3	22.0	22.8	23.1	22.3
Sans les intérêts	37.1	22.2	20.3	19.2	20.1	20.4	19.6
Salaires	19.6	10.6	9.5	8.7	8.4	9.0	9.2
Paiement d'intérêts	3.1	3.2	2.9	2.8	2.7	2.7	2.7
Dépenses en capital	17.9	10.9	8.3	6.7	5.8	6.4	5.9
Solde primaire	-18.1	-12.3	-10.2	-7.5	-7.5	-8.0	-6.7
Solde global	-21.2	-15.5	-13.2	-10.3	-10.3	-10.7	-9.4

Note : a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : FMI.



Politique monétaire

La politique monétaire se veut essentiellement accommodante envers les déficits budgétaires publics. La masse monétaire au sens large a augmenté nettement, et a représenté à 119 % du PIB en 2011 puis en 2012. En raison de déficits exceptionnellement élevés des années antérieures, les autorités ont dû recourir au financement par la Banque centrale. Le crédit au secteur privé a augmenté à un rythme beaucoup plus bas, avec des taux de 1 % à 4 % pendant la période 2009-11. L'inflation, qui a enregistré un taux à deux chiffres au cours de la décennie 2000-10, s'est encore montée à 12.3 % en 2012, un taux qui devrait se maintenir en 2013 (estimation) et perdurer jusqu'en 2015, en raison de l'augmentation des prix des denrées alimentaires résultant de leur rareté.

En février 2013, le gouvernement a libéralisé le régime des changes dans le but de remédier à la pénurie de devises. Cette décision autorise les établissements et les particuliers à ouvrir des comptes de dépôt en devises étrangères et à utiliser sans restrictions les devises étrangères dans les transactions internationales. Bien que le nafka (ERN) soit officiellement rattaché depuis 2005 au dollar (USD) au taux de 15 ERN pour 1 USD, le taux de change sur le marché noir dépasse notablement le taux officiel avec une marge de 240 % ou plus. Étant donné la surévaluation du taux de change officiel, une réforme globale est indispensable pour inverser les effets négatifs de cette politique sur l'économie du pays et ses efforts de développement. Dans le cadre de sa nouvelle réglementation, le gouvernement a allégé certains contrôles portant sur la déclaration et la justification de toutes les entrées et sorties de devises. Il mise sur les rentrées actuelles de devises (investissements étrangers, recettes minières et aide publique au développement) pour renforcer le nafka. Avec de nouvelles opportunités d'investissement dans le pétrole et le gaz, le développement du secteur minier aura un impact significatif sur les performances de l'économie à moyen terme. Même s'il est encore tôt pour constater des changements décisifs dans l'économie, la libéralisation du régime des changes constitue une réforme opportune. Pleinement mise en œuvre, elle pourrait débloquer les pénuries de devises étrangères et la surévaluation du taux de change ; ce qui encouragera l'investissement privé et, partant, stimulera la croissance et créera des emplois.

Coopération économique, intégration régionale et commerce

L'intégration régionale est cruciale pour l'Érythrée dans sa quête de paix, de sécurité alimentaire, de croissance économique et de développement des infrastructures. L'Érythrée est actuellement membre du Marché commun d'Afrique australe et d'Afrique orientale (COMESA), de la Communauté des États sahélo-sahariens, du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et de l'IGAD. Le pays a également signé des accords bilatéraux d'investissement avec l'Italie, l'Ouganda, les Pays-Bas et le Qatar, ainsi qu'un protocole d'accord avec le Soudan concernant les minéraux à retenir dans ce pays.

L'Érythrée reprend par ailleurs graduellement sa collaboration avec la communauté internationale. Au cours de l'été 2013, le représentant permanent de l'Érythrée auprès des Nations Unies a déclaré que son gouvernement reconnaissait l'actuel gouvernement somalien. En novembre 2013, l'Érythrée a soumis au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies son deuxième Examen périodique universel sur les droits de l'homme, et elle s'est engagée à mettre en œuvre les recommandations du rapport. Elle a également accueilli une mission de haut niveau du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, ainsi qu'une mission de haut niveau du Groupe des Nations Unies pour le développement en décembre 2013, et elle a renoué ses relations avec l'Union européenne, notablement tendues depuis 2011.

Le pays participe aussi à un programme d'intégration financière régionale mené par le COMESA, et il bénéficie du Système généralisé de préférences avec de nombreux pays et régions industrialisés (notamment États-Unis et Union européenne). Sa proximité géostratégique du



Moyen-Orient (Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Yémen et Israël) et de la zone économique de l'Afrique orientale et centrale offre au pays des opportunités significatives. L'Érythrée est facilement accessible en raison de la longueur de son littoral et de ses nombreux ports. C'est pourquoi le pays a amorcé des échanges et des investissements qui lui permettraient de desservir un marché régional potentiel de plus de 400 millions de consommateurs. Toutefois, le pays devra surmonter d'importants défis en termes d'infrastructures pour tirer parti de ces opportunités.

Des déficits importants caractérisent les échanges internationaux de l'Érythrée. Les principales contraintes tiennent notamment aux carences des infrastructures, aux faiblesses des capacités institutionnelles, aux défis de gouvernance, à l'isolement politique ainsi qu'aux contentieux régionaux facteurs d'instabilité et sources de conflits. En raison de ces contraintes, les échanges de l'Érythrée avec les pays du COMESA sont peu importants (seulement 20 % du total de ses échanges selon la CNUCED). Le retour du pays au sein de l'IGAD est donc considéré comme une évolution positive dans la Corne de l'Afrique et le reste de l'Afrique orientale. En 2009, afin d'attirer les investissements étrangers, l'Érythrée a créé à Massawa une zone de libre-échange où sont levées tous les entraves possibles aux échanges, taxes et quotas notamment, avec des procédures administratives facilitées.

La composition des exportations de l'Érythrée évolue, et celles-ci sont désormais dominées par les ressources minérales (or et cuivre, et la prospection de potassium est engagée). Comme l'indique le tableau 4, après avoir sensiblement augmenté en 2011, la valeur des exportations est restée relativement stable ensuite, et elle devrait le rester tant que les conditions économiques demeureront favorables dans les principaux pays destinataires des exportations, notamment la Chine. Les importations, qui représentaient 45.5 % du PIB en 2005, se sont stabilisées aux environs de 20 % du PIB depuis 2010 et devraient rester à ce niveau en 2014 et au-delà, avec un léger recul en 2013 selon les estimations. On s'attend à un léger déficit des comptes courants en 2014, en grande partie attribuable à une augmentation des importations d'équipements mécaniques liées aux investissements dans le secteur minier.

Tableau 4. Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	2005	2010	2011	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Balance commerciale	-44.2	-19.6	-10.3	-4.6	-5.6	-5.5	-6.2
Exportations de biens (f.o.b.)	1.2	1.1	10.0	15.1	13.2	15.1	13.0
Importations de biens (f.o.b.)	45.5	20.7	20.3	19.7	18.8	20.7	19.2
Services	-4.5	1.0	1.5	0.9	0.7	0.5	0.4
Revenu des facteurs	-0.9	-0.9	-1.1	-1.3	-0.9	-0.7	-0.6
Transferts courants	50.0	13.9	10.5	7.3	6.1	5.5	4.9
Solde des comptes courants	0.3	-5.6	0.6	2.3	0.3	-0.3	-1.5

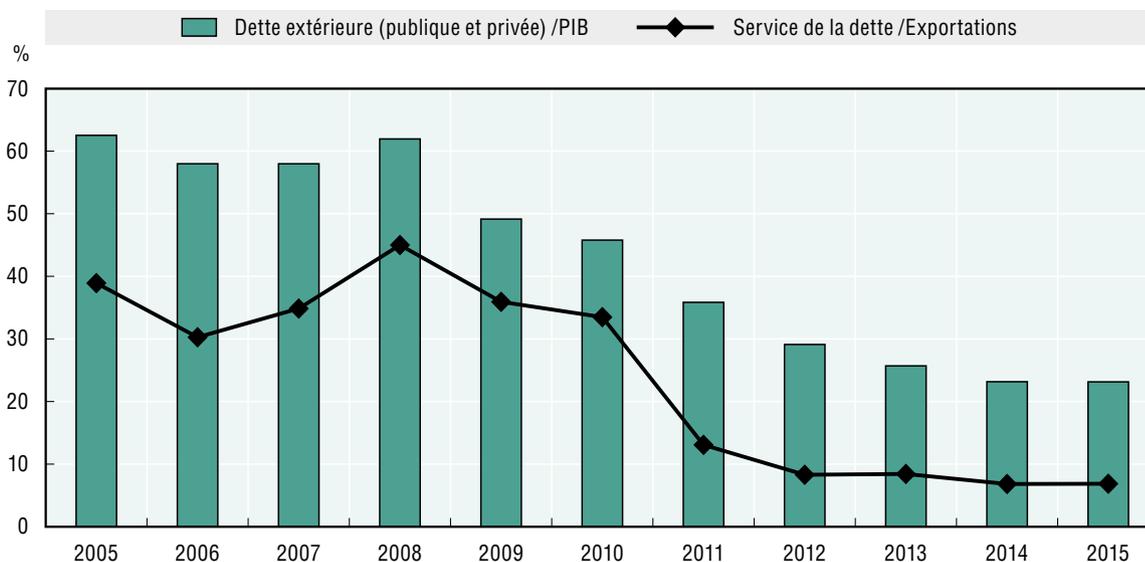
Source : FMI.

Politique de la dette

Selon les autorités érythréennes et les estimations et projections du FMI, la dette totale de l'Érythrée reste à un niveau insoutenable, à 111.1 % du PIB en 2013 après avoir atteint 118.3 % en 2012. À la fin de l'année 2013, la dette intérieure ressortait à 85.9 % du PIB et la dette extérieure à 25.7 %. L'augmentation des recettes tirées de l'activité minière, en particulier la mine de Bisha, les cours élevés de l'or et l'élargissement de l'assiette fiscale atténuent le poids de la dette. Néanmoins, le deuxième train de sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies et la baisse des envois de fonds par les Érythréens de la diaspora ont affaibli la situation financière du pays. Selon le FMI, l'Érythrée fait partie des pays qui sont au point de pré-décision pour être admissibles à l'initiative PPTE. Mais l'Érythrée ne s'est pas jusqu'ici engagée à instaurer un programme de référence, se privant ainsi de la possibilité de réduire son endettement extérieur grâce à l'initiative PPTE et au mécanisme de l'IADM. Le pays se doit d'élargir ses partenariats et d'explorer de multiples voies pour varier ses sources de financement afin de s'attaquer au problème de la dette.



Figure 2. Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB
et ratio du service de la dette sur les exportations



Source : FMI (WEO & Article IV).

Gouvernance économique et politique

Secteur privé

L'activité et le développement du secteur privé sont sérieusement entravés par une combinaison de facteurs : politiques publiques restrictives, pénurie de devises, baisse des envois de fonds de la diaspora et emprunts massifs du gouvernement auprès du secteur bancaire. En conséquence, le secteur privé reste marginal, sous-développé et supplanté par le rôle croissant de l'État dans l'économie. Il est également pénalisé par un secteur financier et bancaire peu développé offrant un faible accès au crédit et de médiocres incitations à l'épargne. Le problème du faible accès aux services financiers, en particulier au crédit, sape les efforts déployés par le secteur privé pour participer au programme de privatisation du gouvernement. Il affecte également la croissance des échanges tant formels qu'informels dans les régions frontalières, ce qui réduit l'impact potentiel des effets d'entraînement régionaux. L'édition 2014 du rapport de la Banque mondiale *Doing Business* classe l'Érythrée au 184^e rang sur 189 pays. Afin d'améliorer le climat des affaires, le gouvernement a investi dans le développement des compétences et dans des infrastructures matérielles essentielles, notamment la création de la zone de libre-échange de Massawa. Pour rendre l'environnement plus favorable aux affaires, il a également allégé les procédures d'enregistrement des entreprises, les procédures d'approbation des plans et projets dans la zone franche, et il a assoupli l'accès aux devises et leur utilisation. Récemment, l'État s'est mis en quête d'investissements dans les secteurs des mines, de l'énergie, de la pêche et du tourisme. En 2013, il a adopté la Proclamation n° 173/2013 qui permet la privatisation d'entreprises publiques et autorise les établissements et les particuliers à détenir des devises étrangères et à les utiliser sans restrictions pour les transactions internationales. De façon similaire, des entreprises manufacturières publiques ont été transformées en sociétés par actions. Ces mesures devraient stimuler les échanges et l'investissement.

Secteur financier

Le système financier érythréen reste significativement sous-développé ; l'offre de services financiers est limitée et loin de répondre à la demande, notamment pour le financement des projets du secteur public comme du secteur privé. Il compte actuellement six institutions



financières : la banque centrale (*Bank of Eritrea*), une banque commerciale, une banque œuvrant dans l'immobilier et le commerce, une banque œuvrant dans le développement, une compagnie d'assurance et un bureau de change. En raison de la taille restreinte et de l'étroitesse du système financier, le niveau moyen de crédit consenti au secteur privé est faible, et l'État maintient des taux d'intérêt administrés, ce qui décourage l'épargne privée et accroît le coût de l'emprunt. Lorsqu'ils ne sont pas bonifiés, les taux créditeurs tendent à atteindre des niveaux prohibitifs, de l'ordre de 30 %. Quant à l'accord d'intégration financière régionale avec le COMESA, l'Érythrée fait partie des pays qui ne sont toujours pas en mesure de remplir la condition préalable essentielle qu'est l'atteinte de la stabilité macroéconomique, ce qui tient en partie au sous-développement de son système financier. Ce faible niveau de développement financier continue de limiter les possibilités d'investissement dans l'agriculture, le secteur minier, le tourisme ou la pêche, secteurs aux potentiels importants d'entraînement au plan régional pour stimuler la transformation de l'économie et favoriser une croissance inclusive et durable.

Plusieurs facteurs relatifs aux institutions et facteurs de risque contribuent à ces insuffisances du secteur financier. D'importantes instabilités et menaces pèsent sur l'équilibre macroéconomique et la sécurité régionale, ce qui empêche la mise en œuvre de programmes gouvernementaux bien orientés. C'est dans ce contexte que l'État entreprend les réformes économiques clés qui s'imposent, telle la privatisation graduelle des entreprises, afin de créer un environnement favorable au développement du secteur privé.

Gestion du secteur public, institutions et réformes

L'État progresse dans la mise en œuvre des réformes prévues dans la Proclamation n° 86/1996 portant sur la création d'administrations régionales. Ces initiatives visent à améliorer la gouvernance grâce à la décentralisation des fonctions budgétaire et administrative. Les réformes ont pour but de renforcer le rôle et les responsabilités des régions (*zobas*) et sous-régions (*sous-zobas*) afin d'agir de façon plus efficace et transparente.

Plusieurs mesures structurelles sont envisagées pour améliorer et renforcer la gestion budgétaire, notamment : adopter un plan comptable formaté par le FMI ; informatiser les services des recettes et des douanes ; renforcer l'application des règles ; et adopter un robuste système de gestion fondé sur les risques. Ces mesures s'accompagneront de réformes successives du système budgétaire et du système de trésorerie visant à s'assurer que le financement des budgets par les *zobas* et *sous-zobas* est entièrement suivi et comptabilisé en temps opportun.

Malgré des avancées significatives, des réformes substantielles restent à entreprendre. Leur mise en œuvre sera essentielle pour s'attaquer aux faiblesses persistantes de la gestion des finances publiques (GFP) et de l'ensemble du processus de planification tant au niveau sectoriel que national, et notamment de la conception de plans de développement fondés sur des données concrètes. Il y a d'autres handicaps à surmonter, tels la pénurie de ressources humaines qualifiées, le manque d'infrastructures essentielles et la rareté des équipements ou des logiciels indispensables. Ce manque de moyens empêche le pays de continuer à améliorer sa GFP en introduisant et en adoptant des systèmes solides, comme un système budgétaire axé sur la performance ou les programmes, et en permettant son implémentation à long terme grâce à l'adoption d'un cadre de dépense à moyen terme (CDMT) sur trois ans. L'incapacité à mettre en place un CDMT sapera l'efficacité du suivi et de l'évaluation des plans de développement sectoriel.

Gestion des ressources naturelles et environnement

Le plan national de gestion de l'environnement (*National Environmental Management Plan for Eritrea*) adopté en 1995 met l'accent sur la nécessité d'une approche intégrée impliquant tous les acteurs concernés pour améliorer la compréhension des interactions entre activités scientifiques et humaines, ainsi que la gestion intégrée. Cette approche encourage toutes les parties prenantes à promouvoir la protection de l'environnement ainsi qu'à agir activement pour le revaloriser, notamment par des campagnes de plantation d'arbres et de création de terrasses, qui mobilisent parfois les appelés du service national. En raison de l'augmentation de l'activité minière, l'État



a créé au sein du ministère de l'Énergie et des Mines un service chargé de veiller à ce que tous les projets d'investissement s'accompagnent d'une étude d'impact de façon à préserver l'environnement. La détermination de l'État à accroître la production et la productivité dans les plaines de l'Est et de l'Ouest aura toutefois une incidence négative sur l'environnement. En outre, environ 70 % de la population tire ses moyens d'existence de l'utilisation des ressources naturelles, comme le traduit un recours croissant au bois et au charbon de bois pour cuisiner.

Le réseau électrique est limité et ne parvient pas à satisfaire tous les besoins. Certaines villes ne sont alimentées que par des réseaux isolés alimentés par générateurs. Les capacités de production électrique de l'Érythrée sont d'environ 88 mégawatts (MW), générés pour l'essentiel par des centrales au diesel ou au fioul lourd. L'agrandissement de la centrale thermique d'Hirgigo bénéficiera aux habitants d'Asmara, qui subissent de nombreuses coupures d'alimentation de la part de la régie nationale de l'électricité (*Eritrean Electric Authority*). De nombreuses raisons expliquent la pénurie de l'offre. Premièrement, la production actuelle de la centrale d'Hirgigo, la plus importante du pays, et celle de Beleza (17 MW) représentent 90 % de l'ensemble de l'offre, avec des pertes atteignant 18 % de l'énergie produite. Deuxièmement, les interruptions nécessaires à la maintenance réduisent de moitié les capacités disponibles, alors que des systèmes bien entretenus peuvent garantir un approvisionnement régulier équivalant à 85 % des capacités optimales. Troisièmement, les problèmes d'approvisionnement se sont aggravés à Asmara depuis l'été 2013 avec l'augmentation de la demande de la cimenterie de Massawa, dont une partie de la production est exportée au Qatar.

Contexte politique

Depuis sa déclaration officielle d'indépendance en 1993, l'Érythrée présente un système politique centralisé de parti unique, le pouvoir étant exercé par le « Front populaire pour la démocratie et la justice ». Une transition vers le pluralisme a été amorcée en 1994 avec la rédaction d'une constitution nationale, ratifiée en mai 1997 par une assemblée constituante. La constitution autorise le multipartisme, mais elle n'a pas encore été formellement adoptée. À ce jour, les partis ne peuvent donc pas s'organiser légalement, et aucune élection nationale n'a eu lieu depuis l'indépendance. Les relations du pays avec ses voisins sont également problématiques. Depuis la guerre avec l'Éthiopie (1998-2000), beaucoup de suspicion et de tensions persistent entre les deux pays, et leurs relations restent pesantes bien qu'il n'y ait plus de conflit ouvert entre eux. Selon les autorités érythréennes, la non-application de certaines dispositions des accords d'Alger, qui avaient mis fin au conflit, aggrave le contentieux. La décision prise en 2003 par la commission spéciale de l'Organisation de l'unité africaine concernant le différend frontalier entre les deux pays et l'incapacité de la communauté internationale et du Conseil de sécurité des Nations Unies à obliger l'Éthiopie à s'y conformer profilent toujours l'horizon politique de l'Érythrée.

L'Érythrée est préoccupée par les visées des dirigeants des autres pays de la région, qu'elle tient pour partisans de l'Éthiopie, et elle se méfie également du jeu de la communauté internationale. En réaction à ce qu'elle considère comme un manque de détermination de la communauté internationale à contraindre l'Éthiopie à se conformer à la décision de la commission spéciale, l'Érythrée a imposé des restrictions aux forces de maintien de la paix des Nations Unies qui ont conduit en 2008 à leur retrait de la zone démilitarisée à la frontière des deux pays. Les gouvernements érythréen et éthiopien se livrent depuis à une guerre par procuration. L'Érythrée a également un différend frontalier avec Djibouti, qui a dégénéré en affrontements.



Contexte social et développement humain

Développement des ressources humaines

L'insatisfaction des besoins sociaux se lit dans les statistiques sur le développement humain. En 2012, l'indice de développement humain (IDH) de l'Érythrée était de 0.351, en dessous de la moyenne du groupe des pays à faible niveau développement humain (0.466) et de celle des pays de la région sub-saharienne (0.475). Selon le même rapport, l'IDH de l'Érythrée a augmenté de 2.8 % de 2010 à 2012, passant de 0.342 point à 0.351. Les autorités sont déterminées à diversifier l'économie du pays pour la rendre moins dépendante des ressources naturelles et plus dépendante de la qualité de ses ressources humaines, afin de stimuler la croissance et de réduire sa vulnérabilité aux fluctuations des cours des marchés mondiaux. Le pays est néanmoins confronté à une pénurie de professionnels qualifiés dans les organismes publics et parapublics de différents secteurs, tels l'enseignement, le génie civil, les sciences et la santé.

Dans le secteur de l'enseignement, un ambitieux programme a été mis en place pour améliorer l'éducation de base et l'alphabétisation, ainsi que l'éducation secondaire et l'enseignement et la formation techniques et professionnels. Selon le Plan de développement du secteur de l'éducation (2013-17), les dépenses éducatives représentent entre 8 % et 10 % du budget national, soit entre 2.6 % et 3.7 % du PIB. Le pays pourra compter sur le soutien de la BAfD, dont le plan triennal et le budget pour la période 2014-16 prévoient de soutenir le développement des compétences en Érythrée afin de créer des emplois.

Malgré un niveau d'investissement relativement élevé dans l'éducation, l'Érythrée reste confrontée à d'importants handicaps : faible accès et disparités importantes, programmes de faible qualité et inadaptés, taux élevés d'échec et de déperdition scolaires, capacités institutionnelles et moyens financiers limités. En 2011/12, les taux bruts de scolarisation atteignaient 99 % dans le primaire, 68 % au collège et seulement 34 % dans le secondaire. Il y a des disparités en termes d'accès et de fréquentation selon la situation géographique et le sexe, ce qui aggrave les problèmes d'inégalité et de pauvreté. L'indice d'égalité des sexes était de 45 % dans le primaire, de 44 % au collège et de 43 % dans le secondaire, ce qui montre que l'inégalité hommes-femmes s'accroît avec le niveau d'éducation. Ces déficits de fréquentation scolaire des filles s'expliquent par la pauvreté, les barrières sociales et culturelles, le manque d'enseignantes, l'insuffisance des infrastructures éducatives, les attitudes communautaires et le difficile accès à l'école, en particulier dans les régions peu peuplées.

Selon l'*Africa Research Institute*, l'Érythrée est en voie d'atteindre six des huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Les taux d'immunisation et de vaccination des enfants et adolescents contre des maladies mortelles comme la tuberculose, la diphtérie, la coqueluche, le tétanos et la rougeole sont estimés à 90 %, et le paludisme a substantiellement reculé depuis le lancement en 1999 d'un programme combatif de contrôles et de soins. Ces avancées se sont traduites par une augmentation constante de l'espérance de vie à la naissance, qui est passée de 52.5 ans en 1995 à 61.6 ans en 2011. Le pays n'en reste pas moins en butte à de lourdes difficultés sur la voie de la réduction de la pauvreté et en matière de participation aux partenariats mondiaux pour le développement.

Réduction de la pauvreté, protection sociale et travail

L'Érythrée n'a jamais fait de recensement, et les statistiques officielles sur l'étendue de la pauvreté dans le pays sont rares. D'après les données fournies par le Système national d'information pour la gestion sanitaire et par le ministère de la Santé, la population résidente totale était estimée à 3.84 millions de personnes en 2011. Cette population est surtout rurale, les deux tiers vivant dans les zones rurales ou semi-urbaines.



Le gouvernement soutient les familles des soldats morts pour le pays à travers le « fonds pour les martyrs » que gère le ministère du Travail et du Bien-être. Une loi instituant un système public de retraite a été approuvée en 2005, mais elle n'a pas encore été mise en œuvre. Les filets de sécurité sociale reposent toujours sur les réseaux familiaux et communautaires, et ils sont ancrés dans le droit coutumier. Les envois de fonds des membres de la diaspora restent une source indispensable de revenu et de moyens de subsistance pour un grand nombre d'Érythréens.

Égalité hommes-femmes

Même si la loi proclame l'égalité des droits et des chances, les femmes restent marginalisées en termes d'accès aux opportunités économiques et aux fonctions exécutives. L'égalité hommes-femmes est cependant garantie par le cadre législatif du pays. Plusieurs lois ratifiées et promulguées touchent aux questions de l'égalité des genres : législation foncière, interdiction des mutilations sexuelles infligées aux femmes, de la violence sexiste et du mariage des mineures. D'une manière générale, l'accès aux services de santé s'est sensiblement amélioré mais il demeure inégal dans certaines parties du pays. L'hétérogénéité des taux d'alphabétisme des femmes selon les *zobas* est également significative. À l'incitation de l'Union nationale des femmes érythréennes (*National Union of Eritrean Women – NUEW*), les autorités ont promulgué une politique nationale d'égalité entre les sexes (2004), un plan national d'action pour l'égalité hommes-femmes (2003-08), un programme d'éducation spécifique aux femmes, une stratégie de sensibilisation des groupes communautaires à l'égalité hommes-femmes, et une initiative visant à renforcer la collecte de données ventilées par genre afin d'assurer un suivi efficace des dispositifs. L'Érythrée a par ailleurs proclamé en 2007 l'abolition de l'excision.

Au-delà de l'« infrastructure immatérielle » du cadre réglementaire, la NUEW s'est engagée dans un programme visant à se doter d'une « infrastructure matérielle » en créant un centre de ressources dans chaque sous-zoba, y compris dans la ville d'Asmara. Des centres existent à tous les niveaux territoriaux. On estime que 25 % à 30 % des combattants de la guerre d'indépendance étaient des femmes. Selon des études, une proportion significative des postes de direction sont occupés par des femmes, notamment au gouvernement (4 des 17 ministres sont des femmes) et dans l'administration. En 2009, les femmes détenaient 27,2 % des postes gouvernementaux et, en 2013, 42 % des fonctionnaires étaient des femmes. Malgré ces avancées, les progrès vers la réalisation de l'OMD 1 (éliminer l'extrême pauvreté et la faim) et vers le développement global du pays marquent le pas. La plupart des difficultés rencontrées sont en rapport avec l'autonomisation des femmes, la plupart d'entre elles occupant des activités informelles et non réglementées, source de revenus faibles et imprévisibles.

Analyse thématique : les chaînes de valeur mondiales et l'industrialisation de l'Afrique

Le gouvernement érythréen considère les chaînes de valeur mondiales (CVM) comme l'un des principaux leviers susceptible de réduire la volatilité de l'économie et d'améliorer la croissance. Les principales activités entrant dans les chaînes de valeur relèvent actuellement de la prestation de services auxiliaires, de la production de biens agricoles, de la transformation, de l'extraction minière, des ventes et du commerce. Le secteur minier constitue le domaine le plus attractif, avec plus de 14 entreprises de prospection et d'exploitation minières impliquées, originaires d'Australie, des Bermudes, du Canada, de Chine, des Émirats arabes unis, de Libye et du Royaume-Uni.

Dans le secteur agricole, des sociétés chinoises multiplient les investissements dans la construction d'entrepôts frigorifiques de produits alimentaires, d'une usine de production d'aluminium et d'étain, et d'une chaîne de production de tuyaux d'irrigation au goutte à goutte en PVC de haute qualité. Les autorités encouragent vivement les entreprises et les particuliers à investir dans la construction résidentielle, les routes, les aéroports, les ports et les hôpitaux.



Dans le secteur de l'immobilier, l'entreprise italienne Gruppo Italiano Costruzioni construit 1 680 logements à Asmara, la capitale, et elle mène plusieurs projets immobiliers dont un complexe touristique à Massawa. Ces initiatives correspondent à la volonté politique d'autosuffisance pour le développement du pays.

Le Centre érythréen de l'investissement (*Eritrean Investment Centre*) prospecte les investisseurs potentiels à qui il offre des garanties. Les autorités ont également lancé un programme intensif de décollage des exportations avec pour cibles les marchés européen et américain (à travers la Loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique – Agoa –, 2000). L'Érythrée a ainsi pu exporter textiles et vêtements aux États-Unis en franchise de taxes et de quotas jusqu'en 2008.

Globalement, la participation du pays aux CVM a des résultats tangibles, en particulier sur la création d'emplois, le développement des infrastructures et le renforcement des capacités, et l'augmentation des revenus. À elle seule, la mine de Bisha devrait générer jusqu'à 700 emplois directs et indirects lorsqu'elle sera en pleine exploitation.

Le potentiel de croissance de l'agriculture n'est pas pleinement exploité, principalement en raison du manque de liaisons vers les sites de production, du peu de valeur ajoutée et d'une basse productivité. Les CVM sont relativement bien développées dans le secteur de la pêche, avec des marges d'amélioration considérables. La pêche offre un grand potentiel d'investissements avec une zone de pêche de 90 000 km² pour un potentiel de production annuelle estimé entre 65 000 tonnes et 70 000 tonnes de poisson et autres produits de la mer. La demande de poisson dépasse l'offre dans les zones urbaines, et il y a des possibilités d'augmentation de la consommation intérieure. La pêche peut ainsi contribuer significativement en Érythrée à la sécurité alimentaire, aux recettes en devises et à la création d'emplois.

Le potentiel du tourisme est considérable : il repose sur la diversité des paysages et de la topographie du pays, sur son histoire, à quoi s'ajoutent une longue bande côtière de plages immaculées, de nombreuses îles et une eau limpide riche d'une abondante vie marine. La mise en valeur de l'héritage historique et culturel du pays offre également de bonnes opportunités d'investissement.

L'investissement dans les activités d'exploration de gisements de pétrole, de gaz naturel et de minéraux constitue une source potentielle d'accroissement des recettes d'exportation. L'exploration pétrolière et gazière en mer est un domaine spécifique d'investissement potentiel.

Malgré ces opportunités d'investissement, le pays est confronté à de nombreux défis, notamment à la faible productivité de l'agriculture, due à des pratiques agricoles archaïques et à un régime foncier où la propriété des terres est dévolue à l'État.

L'exploitation des opportunités économiques existant en Érythrée exigera non seulement l'implication des autorités et de la population, mais aussi l'intégration régionale du pays et un accès au commerce international. Le pays doit donc entreprendre des réformes efficaces, notamment de la politique de coopération et d'intégration régionales, il doit se doter d'une base d'infrastructures solide et d'installations suffisantes en matière d'énergie, de transports, de communications et de commercialisation, et se doter en capacités institutionnelles et en ressources humaines avec des incitations adéquates. Avec des investissements conséquents et des réformes cohérentes, l'agriculture offre une marge de développement considérable. Le recours aux techniques de culture modernes, aux engrais, et aux méthodes de protection des plants et de conservation de l'eau permettraient une abondante production de vivres, dégageraient des recettes d'exportation et fourniraient des matières premières aux industries. Le développement de l'agriculture irriguée dans les bassins fluviaux des plaines est extrêmement prometteur.



À moyen terme, l'Érythrée devrait envisager les mesures clés suivantes :

- Les actions visant à optimiser les chaînes de valeur doivent se baser sur les possibilités et la demande des marchés. En l'occurrence, le gouvernement érythréen doit s'attaquer à des obstacles tels que les coûts élevés des infrastructures, le manque d'accès au financement du capital, la pénurie de personnels qualifiés et l'insuffisance des incitations. Il doit en particulier s'attaquer aux obstacles que rencontrent les PME, celles-ci étant le meilleur vecteur d'une optimisation des chaînes de valeur dans les principaux secteurs de l'économie.
- Il faut également des politiques de soutien au développement du secteur privé dans le domaine manufacturier et la transformation des intrants primaires. L'Érythrée dispose d'un potentiel important dans la transformation des produits agroalimentaires pour l'exportation.
- Le plan de développement en cours d'élaboration met l'accent sur le passage à des activités à plus forte valeur ajoutée. Le gouvernement se doit de formuler un plan national unique et de détailler les synergies entre les secteurs. De plus, les autorités doivent susciter un environnement favorable aux entreprises en créant dans les chaînes de valeur des liens entre les entreprises locales et étrangères du secteur manufacturier formel, afin de favoriser l'émergence d'industries locales capables d'accomplir des tâches de sous-traitance et, ultérieurement, de concurrencer les entreprises étrangères. Un tel environnement encouragera les entreprises érythréennes à devenir plus innovatrices et à accroître la productivité des employés en vue de coopérer avec des entreprises multinationales.
- Pour améliorer le climat des affaires du pays, les autorités devraient s'efforcer de continuer à développer la formation aux qualifications demandées par le marché du travail et à fournir les incitations nécessaires. Avec l'aide de la BAfD, le gouvernement développe un programme de formation professionnelle et technique pour dispenser les compétences et l'expertise technique requises. Le gouvernement a demandé à la BAfD d'apporter un soutien continu à ce programme sur le moyen terme afin de combler le déficit de compétences dans le pays.



Extrait de :
African Economic Outlook 2014
Global Value Chains and Africa's Industrialisation

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/aeo-2014-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Banque africaine de développement/OCDE/Programme des Nations Unies pour le Développement (2014), « Érythrée », dans *African Economic Outlook 2014 : Global Value Chains and Africa's Industrialisation*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/aeo-2014-30-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.